

2019-06-18

Procès-verbal de l'assemblée ajournée de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Anselme, tenue le 18 juin 2019 au 134, rue Principale à Saint-Anselme.

Sont présents : MM. Yves Turgeon, maire
Dominic Bernier, conseiller
Dominic Blais, conseiller
Réal Audet, conseiller
André Gagnon, conseiller
Marial Morin, conseiller
Alain Carrier, maire suppléant

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

Le maire, Yves Turgeon, déclare que la séance est ouverte à 19 h 30. Louis Felteau, secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Modification de l'ordre du jour

20190618-01

Il est proposé par Marial Morin, appuyé par Dominic Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé en précisant que le point «Sujets divers» demeure ouvert.

Accès par la route 277 aux terrains commerciaux situés dans le secteur du parc industriel

20190618-02

Attendu que la Municipalité a développé un parc commercial en bordure de la route Bégin (277) entre la rue Gilles-Audet et le carrefour giratoire;

Attendu que la vitesse dans ce secteur a été réduite à 50 kilomètres/heure;

Attendu que tous les commerces situés du côté sud-ouest de la route Bégin ont un accès via la route Bégin et que certains commerces ont un accès transversal via la rue Albert-DeBlois;

Attendu que la Municipalité souhaite que les futurs propriétaires des immeubles situés en bordure de la route Bégin aménagent leur façade en bordure de la route Bégin afin d'éviter de voir apparaître des cours arrières d'entreprises sur l'artère la plus importante de notre municipalité;

Attendu qu'il y a urgence d'agir, car certains propriétaires d'immeubles attendent que la Municipalité leur attribue un numéro civique;

Attendu qu'il serait illogique de leur attribuer une adresse sur la route Bégin alors que le lot ne serait pas accessible par cette voie;

Par ces motifs, il est proposé par Dominic Blais, appuyé par Marial Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports d'autoriser au moins un accès à l'immeuble via la route Bégin (277) afin de permettre aux commerces situés en bordure de cette artère qu'une adresse civique leur soit attribuée et ainsi que la façade de l'immeuble se situe en bordure de ladite route.

Que la présente résolution soit transmise à Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse.

Demande d'aide financière pour la rénovation de la cour de l'école Provencher

20190618-03

Attendu qu'un projet pour le réaménagement de la cour de l'école Provencher a été déposé au Conseil municipal;

Attendu que ce projet est évalué entre 200 000 \$ à 250 000 \$;

Attendu que l'École Provencher bénéficiera d'une aide financière de 25 000 \$ provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que d'une aide de 10 000 \$ émanant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

Attendu que la Municipalité est disposée à accorder une aide financière pour le réaménagement de la cour de l'école Provencher équivalente à celle qui sera versée par la Commission scolaire, et ce, jusqu'à un maximum de 25 000 \$;

Que le montant de l'aide sera réparti sur 5 exercices financiers;

Par ces motifs, il est proposé par Réal Audet, appuyé par André Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la responsable du projet Réfection de la cour de l'école Provencher que la Municipalité est disposée à accorder une aide financière équivalente à celle qui sera octroyée par la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

Que cette aide sera payable sur base annuelle, en 5 versements égaux.

Que la contribution de la Commission scolaire devra être en argent et non en services;

Que le premier versement débutera dès que le gouvernement aura confirmé l'aide financière et que les travaux auront débuté dans le cadre de ce programme d'aide;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

Achat d'un camion RAM 1500 Classic 4RM

20190618-04

Attendu que la Municipalité a procédé à des demandes de prix pour l'achat d'un camion pour la voirie;

Attendu que quatre propositions ont été déposées;

Attendu que le Conseil préfère acquérir un camion RAM 1500 Classic 4RM (V6) 2019 pour la somme de 37 328,18 \$, taxes incluses;

Par ces motifs, il est proposé par Dominic Blais, appuyé par Marial Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un camion RAM 1500 Classic 4RM (V6) 2019 chez Daniel Paré Dodge Chrysler inc., pour la somme de 37 328,18 \$, taxes incluses;

Que ce véhicule sera payé comptant à l'aide du surplus de l'année courante ou, à défaut, par le fonds de roulement, sur une période de 5 ans.

Demandes de contributions financières

20190618-05

Il est proposé par Alain Carrier, appuyé par Dominic Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière aux organismes énumérés ci-après:

- Société patrimoine Saint-Anselme troupe à Colette 300 \$;
- ExpoBBQ Bellechasse Bellechasse vous reçoit 180 \$.

Que les frais de déplacement seront remboursés, sur demande, lorsque l'activité a lieu à l'extérieur du territoire de la Municipalité, selon la politique en vigueur.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 41.

Le secrétaire-trésorier,

Le maire,

Louis Felteau

Yves Turgeon

Je, Yves Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.